



# ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fort-de-France, le 9 septembre 2021

De la part du collège des Inspecteurs de  
l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique, Enseignement  
Général, Information Orientation

A l'attention de :

Des Professeurs de Lycées professionnels  
S/c du Chef d'établissement

## Rectorat

Direction de l'inspection de  
l'Éducation Nationale

Collège des IEN ET EG IO

Doyen :  
CHARMOILLE Bruno

Porte n° D209

Téléphone  
05.96. 59 99 51

Mel :  
[Ce.ieneteg@ac-martinique.fr](mailto:Ce.ieneteg@ac-martinique.fr)

Pôle technologique  
de KERLYS  
5, rue Saint Christophe  
97200 Fort-de-France

### Objet : Lettre de rentrée 2021-2022

Référence : IEN ET-EG- IO/2021/n°01.

A Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s de la voie professionnelle,

Tout d'abord, le collège des IEN ET EG IO vous souhaite une excellente rentrée dans le contexte particulier des conditions sanitaires et des mesures correspondantes.

Votre engagement, et celui de toutes les communautés éducatives des lycées professionnels et des sections d'enseignement professionnel, ont permis tout au long de l'année scolaire précédente, de garantir la continuité du service public de l'éducation et de contribuer à la réussite des élèves de notre académie.

Si la situation de la COVID19 reste préoccupante, un plan de continuité pédagogique devrait permettre jusqu'au vendredi 24 septembre, de mettre en place l'hybridation renforcée et d'aider chaque élève à poursuivre son parcours de formation professionnelle dans vos établissements et/ou à domicile. A partir du lundi 27 septembre, le temps de présence en lycée des élèves pourrait être augmenté et ce, au regard des niveaux envisagés par le protocole national.

Nous attirons votre attention sur ce que vous serez amenés à mettre en œuvre dans le cadre de cette troisième année de la Transformation de la Voie Professionnelle :

- ❖ Les tests de positionnement nationaux en mathématiques et en français concernent tous les élèves entrant en 1<sup>ère</sup> année de CAP et en 2<sup>nde</sup> professionnelle. Les résultats doivent être exploités par tous les enseignants en équipe pédagogique. Au vu du report de la rentrée dans notre académie, la plateforme devrait être ouverte du 13 septembre au 16 octobre 2021.
- ❖ Les familles de métiers continuent de se développer et 13 secondes professionnelles les représentent dans notre académie. Toutefois, certaines spécialités n'entrent pas dans cette organisation.
- ❖ La co-intervention favorise la complémentarité des enseignements généraux et professionnels. Pour cette année scolaire, le collège des IEN ET EG IO a préconisé qu'en Terminale professionnelle, elle se poursuive dans la continuité

des classes de seconde et de première (enseignement professionnel et français ; enseignement professionnel et mathématiques-sciences).

- ❖ Le chef d'œuvre permet aux élèves de développer des compétences professionnelles et transversales dans le cadre d'une démarche de projet. Il est essentiel de les accompagner pour les aider à verbaliser, à passer du geste technique à l'analyse, et donc à conserver des traces de leur engagement sur les deux années. En juin 2022, la première session du chef d'œuvre en bac pro va sans aucun doute confirmer, voire dépasser, les résultats obtenus en CAP.
- ❖ L'attestation de réussite intermédiaire est délivrée aux élèves de première professionnelle sur la base des résultats obtenus dans toutes les disciplines, chef d'œuvre compris.
- ❖ Le choix de l'alternance entre statut scolaire et statut d'apprenti existe toujours, tout comme la possibilité de valider un CAP en 1, 2 ou 3 ans. Ces parcours de formation nécessitent la mise en place d'une pédagogie appropriée et l'exploitation d'outils de suivi partagé en équipe pédagogique.
- ❖ L'accompagnement aux choix d'orientation constitue un enjeu majeur pour les élèves de CAP et de bac professionnel. Il se concrétise à travers deux modules obligatoires « Insertion professionnelle » ou « Poursuite d'études », dont le choix est réversible durant le cycle de formation.
- ❖ Les compétences numériques, répertoriées sur la plateforme PIX, favorisent la continuité pédagogique. Elles conduisent à la formation et à la certification pour les élèves comme pour les enseignants.

Par ailleurs, il semble nécessaire de rappeler l'existence de dispositifs académiques tels que l'Expression Orale Libre (EOL) et le plan MINIRE (Mise à niveau renforcée) :

- ❖ EOL devient un rituel quotidien pour toutes les classes et doit s'imposer comme une pratique pédagogique pour tous les enseignants, quelle que soit leur discipline.  
Cette année, un suivi plus précis de la mise en œuvre d'EOL sera réalisé par les inspecteurs (plannings, passations, fiches de suivi des progrès...), ainsi que par une mission nationale d'évaluation.
- ❖ Le contexte dans lequel s'est déroulée l'année scolaire 2020/2021 continue d'impacter les apprentissages ainsi que l'organisation pédagogique des établissements. Le plan MINIRE est réactivé pour toute cette année scolaire.

Le collège accueille un nouvel IEN STI, M. Arnaud MAKOUDI, et reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets pédagogiques et pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.

En attendant de vous retrouver dans vos établissements respectifs, nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Pour le collège des IEN ET EG IO  
**Bruno Charmoille,**



IEN ET Economie et Gestion et Doyen